

<http://divergences.be/spip.php?article4551>



DEUX POUR TUER HITLER

- Archives - Textes critiques - Michel Levine -

Date de mise en ligne : lundi 30 mars 2026

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

DEUX POUR TUER HITLER

Michel Levine

Au début de la seconde guerre mondiale, deux jeunes hommes, un Suisse et un Français, décident de tuer le maître du III^{ème} Reich. Leur projet, maladroit et pathétique, les conduit successivement à mourir sous la guillotine, Oubliés de l'Histoire, ces deux sacrifiés méritent que soit connu leur triste destin.

C'est au séminaire catholique de Saint-Illan, dans la commune de Langueux, sur les bords de la baie de Saint-Brieuc, que se rencontrent Maurice et Marcel.

Maurice Bavaud est né en 1916 en Suisse, à Neuchâtel. Son père est employé des Postes, sa mère tient une petite boutique de fruits et légumes. La famille impécunieuse, qui compte six enfants, pratique un catholicisme rigide qui imprégné chaque acte de la vie quotidienne. Le jeune Maurice, bien que très mystique, s'y sent un peu brimé et rêve de s'en échapper - partir en Afrique, devenir missionnaire au Congo et apporter Dieu aux primitifs qui y vivent, voilà l'aventure exaltante qu'il voudrait vivre. Cependant, pour venir en aide à sa famille, il lui a fallu travailler dès sa sortie de l'école, à seize ans. Pendant deux ans, employé dans une usine d'appareils électriques, il a rongé son frein puis s'est rebellé : il ne supportait plus cette vie morne et répétitive, il étouffait et voulait tout de suite embarquer pour accomplir sa mission africaine. Mais son père, le ramenant à la réalité, l'a convaincu qu'il lui fallait d'abord entrer dans le giron de l'église. Grâce à ses relations auprès de la congrégation du Saint-Esprit, il a obtenu pour son fils un accueil dans un séminaire de l'ordre destiné aux vocations tardives, en Bretagne. Maurice a accepté de s'y rendre

Quand il est arrivé, Marcel Gerbohaye s'y trouvait déjà pensionnaire depuis l'année précédente, grâce à l'intervention de sa protectrice, la châtelaine de son village natal, Pacé (en Ille-et-Vilaine). Mathilde Pinault, femme du puissant sénateur local, s'est occupée activement du jeune fils de sa servante devenue veuve à la mort accidentelle de son mari, un cocher, écrasé par son cheval. Elle a permis à l'enfant chétif et tourmenté l'entrée de la bibliothèque du château où il a passé de longues heures, se gavant de lectures. Mais que faire de cet enfant si attachant ? La châtelaine a décidé qu'il suivrait des cours d'horticulture à Rennes, d'où Marcel est ressorti sans aucun désir de devenir jardinier. Sa santé s'est altérée. Il était à présent victime de crise nerveuse de plus en plus prolongées qui se terminaient parfois par des évanouissements. Madame Pinault, a alors estimé qu'il fallait à cet adolescent une protection, en retrait du monde. Quoi de mieux que le séminaire de Saint-Illan ?

Marcel s'y est révélé un curieux séminariste. Il a constitué une sorte de cercle secret avec quelques camarades, la Compagnie du mystère, où Maurice a eu la chance d'être accueilli dès son arrivée. Il y affirme qu'il est le descendant d'une famille princière russe, parle de complots à sa naissance, d'évènements tragiques...tout cela sans doute puisé dans ses lectures au château. Maurice ne croit guère à toutes ces histoires. rocambolesques, mais peu importe : son camarade lui en impose par sa personnalité et la puissance de sa foi, une foi qui survole de très haut le petit monde clos et dérisoire du séminaire pour engager dans les affaires du monde. Dans les journaux qu'il parvient à se procurer, Marcel suit avec passion la montée du nazisme en Allemagne, qu'il considère comme un danger pour le monde chrétien. [1] Il n'en doute pas : Hitler est l'Antéchrist. D'ailleurs, le pape Pie XI n'a-t-il pas condamné le nazisme au même titre que le communisme, cet autre Satan ?

Agir serait une mission sacrée, face aux gouvernements européens prétendument démocratiques aveugles et sourds, qui ne savent que composer, tergiverser, plier devant la menace infernale. Ne serait-ce pas à eux, modestes apprentis moines ou prêtres, d'agir, de se sacrifier pour la défense du Christ-roi, tels les croisés ou les premiers

chrétiens ? Cet ambitieux projet illumine leurs jours monotones, lors de leurs discussions au réfectoire et lors de leurs sorties sur les plages des Rosaires.

Quand éclate en Suisse l'affaire Franckfurter, le geste meurtrier de l'étudiant interpelle les deux séminaristes – jusqu'où peut-on aller pour combattre le Mal ? [2] Un projet prend corps dans leur esprit : débarrasser le monde du chancelier nazi. Si l'un d'eux devait accomplir ce geste, ce serait Maurice, car il est grand (1m 80) et fort. Il serait le bras armé de leur sainte conjuration.

Lorsque surviennent les vacances, avant de retrouver sa famille à Neuchâtel, Maurice annonce à Marcel qu'il n'a aucune intention de revenir au séminaire à la rentrée. D'ailleurs, il vient de couper les ponts, après une altercation violente avec l'un des préfets (surveillants) où il a exprimé toute son aversion pour la vie étriquée menée entre ces murs. Il va désormais se consacrer à sa mission. Marcel lui prodigue des conseils, dont celui d'agir seul, car les autres tentatives pour tuer le tyran, menées par des groupes politiques, ont échoué parce que ces groupes étaient infiltrés par la Gestapo. Seul, on se fond dans la masse, personne ne vous remarque... Alors qu'ils se font leurs adieux, en se promettant de se maintenir en contact constant, Marcel ne peut s'empêcher de s'interroger : privé de ses consignes et de son soutien moral, son disciple sera-t-il assez fort pour accomplir leur sainte entreprise ?

Celle-ci débute par une action transgressive : Maurice dérobe 600 francs(suisses) dans la caisse de la boutique de primeurs de sa mère. Le 9 octobre 1938, il prend le train pour Bâle, d'où il écrit quelques mots à sa famille, en expliquant qu'il est parti mener une vie nouvelle, qu'il va subsister en donnant des cours de Français, qu'il remboursera la somme volée et formule enfin des excuses. Puis il fait prolonger la durée de son passeport et échange l'argent volé contre une lettre de crédit de 555 *Reichmarks* destinée à être débité au cours de son voyage.

Ensuite, il reprend le train, cette fois direction l'Allemagne.

A Baden-Baden, Il rend visite à sa grand-tante Caroline Gutterer. Depuis des années, le contact a cessé entre les deux familles et cette visite impromptue la surprend plus qu'elle ne la ravit. Maurice prétend qu'il est venu chercher en Allemagne un travail de dessinateur industriel, affirme haut et fort sa grande admiration pour le nouveau chancelier Hitler, se proclame nazi convaincu. Le fils de Caroline, Léopold est, lui, un vrai nazi convaincu – il sera plus tard membre du service de la propagande de Goebbels [3]. En tant que tel, il regarde ce petit-neveu un peu trop disert d'un œil soupçonneux. En cette Allemagne hitlérienne, on se méfie de tout et en particulier de ceux qui viennent de l'étranger, d'ailleurs le *Führer* dénonce chaque jour la volonté des démocraties européennes décadentes et enjuivées de vouloir nuire au troisième *Reich*. Léopold demande à sa femme de surveiller de près ce visiteur, voire de l'interroger, mine de rien, tandis que lui-même signale sa présence à la Gestapo, à toutes fins utiles.

Pour bien conforter son image de sympathisant du nazisme qu'il croit destinée à lui faire ouvrir toutes les portes, Maurice écrit à Marcel une lettre où il couvre de louanges la nouvelle Allemagne. Son ancien condisciple, ne comprenant pas la manœuvre, le met en garde : « *Cher Maurice(...)* Je crains que cette admiration ne soit néfaste pour le salut de ton âme (...) *L'Allemagne est certainement grande mais ce n'est pas Dieu. Dieu est l'être suprême. Il peut réduire l'Allemagne comme il l'a rendue grande. Ne l'oublie jamais afin que cette idée te soit profitable et que tu suives les prescriptions de Dieu. Ton ami dans le Christ, Marcel.* » Cette lettre ne parviendra pas à Maurice mais sera par la suite récupérée par la Gestapo.

Le 20 octobre 1938 il quitte Baden-Baden pour se rendre à Bâle. C'est dans cette ville qu'il a décidé de s'armer. Comme il se voyait mal agresser Hitler à l'aide d'un couteau, son projet est d'avoir recours à une arme à feu. Acheter un pistolet de gros calibre nécessiterait une demande de port d'arme et donc, de dévoiler son identité, Mieux vaut donc choisir une arme de défense de petit calibre, en vente libre et donc sans besoin de remplir des papiers. Chez un armurier de la rue *Steinentntor*, il fait l'acquisition d'un petit pistolet semi-automatique allemand *Haenel Schmeisser*, une « arme de dame » comme lui fait remarquer le commerçant,. Il se procure aussi des balles de

calibre 6mm 35. L'arme est légère et tient dans la paume de la main. Il suffira de la glisser dans sa poche, puis de la sortir et d'ouvrir le feu. Un inconvénient, cependant : elle est de portée très limitée- cinq mètres au plus. C'est peu. Il devra donc impérativement se rapprocher de sa cible.

Le jour-même il prend le train pour Berlin, l'arme et les cartouches dans sa valise. Où trouver Hitler ? Il n'en a aucune idée.

Berlin. La ville est pavoisée aux couleurs nazies. Partout fleurissent les crois gammées. On en trouve aussi barbouillées à la peinture blanche sur les devantures de certains magasins juifs... Dans la chambre de l'hôtel *Alexandra* qu'il occupe, Maurice trouve un portrait du *Führer*. Il en est de même dans celle du garni beaucoup moins onéreux qu'il loue la nuit suivante, car il doit surveiller son pécule. Sa logeuse lui apprend que le *Führer* ne se trouve pas dans la capitale mais séjourne dans sa résidence favorite, à Berchtesgaden.

Il prend donc le train pour la petite ville. Après son départ, en allemande loyale, sa logeuse fait part de la présence de ce client à la police et peut-être des questions qu'il lui a posées. Dans sa chambre soumise à une fouille de routine, on découvre une photo de Marcel, qui est glissée dans le dossier en train de constituer.

Berchtesgaden. Maurice passe une semaine dans cette petite vitrine du nazisme. Descendu à l'hôtel *Stiftskeller*, il arpente les rues du village des Alpes bavaroises où se pressent des milliers d'admirateurs d'Hitler mêlés à des touristes. On vient observer les allées et venues des invités du *Berghof*, cette vaste propriété que le *Führer* a acquise avec les droits de son livre *Mein Kampf* et qui, peu à peu, s'est étendue en surface et en hauteur pour devenir un énorme complexe architectural boursoufflé doté d'un vaste ascenseur qui hisse à grande vitesse les invités jusqu'à une salle de réception dotée d'une énorme baie vitrée avec vue imprenable sur les montagnes autrichiennes. En bas, dans la petite ville, Maurice marche au hasard dans la foule. La présence à l'entrée du *Berghof* de SS en armes lui fait penser que lui-même n'a aucune expérience des armes à feu et qu'il serait temps qu'il sache manier le pistolet qu'il transporte dans sa poche. Dans une forêt avoisinante, il tire en visant des troncs d'arbre, s'habitue au recul de l'arme, au maniement du chargeur. Par chance, aucun garde, aucun SS ni aucun passant ne semblent avoir été alertés par le bruit des détonations.

Les heures passent, puis les jours. Promenades, cafés, restaurant, retour à l'hôtel. Son pécule commence à fondre. Comme il déplore auprès de clients de l'hôtel ne pas pouvoir admirer son idole, certains lui conseillent de se rendre à Munich. Le *Führer* s'y trouvera sûrement le 9 novembre pour célébrer l'anniversaire de la glorieuse marche de la Brasserie [4]

Dans sa chambre d'hôtel, Maurice a repris espoir. Un nouveau stratagème lui est venu à l'esprit. Avec application, il rédige une lettre de recommandation qu'il signe du nom de Pierre-Etienne Flandin, cet ancien Président du Conseil français connu pour ses sympathies pro-hitlériennes [5] Dans cette missive, l'ancien homme d'État est censé le présenter au *Führer* comme son envoyé particulier, porteur d'un pli urgent. Maurice rédige ensuite ledit « pli urgent », sous la forme d'une simple feuille portant l'inscription « *Pour le Chancelier du Reich* » C'est incroyablement naïf, pour ne pas dire enfantin. Maurice semble perdu, inconscient du danger que représente un tel document, qui ne peut tromper personne et ne ferait qu'aggraver les soupçons.

Puis il se présente au poste de garde du *Berghof*, où il affirme vouloir remettre en mains propres cet important message au *Führer*. On lui fait savoir que le celui-ci se trouve déjà Munich.

Il reprend donc le train pour la capitale du nazisme.

Le 31 octobre, Il est à Munich. Autour de lui, la ville se prépare à fêter l'anniversaire de la glorieuse marche

hitlérienne. On plante des mâts, on hisse des banderoles à croix gammée sur des colonnes doriques en stuc, on suspend drapeaux et aigles à tous les étages. Spectateur de ce déploiement, Maurice achète trois nouveaux paquets de cartouches, quelques cibles en carton, et s'entraîne au tir une nouvelle fois, dans une forêt avoisinante, là encore sans attirer spécialement l'attention. A présent, il sait garnir rapidement le chargeur, le faire glisser dans la crosse, ramener la culasse en arrière d'un coup sec, tirer en contrôlant le recul. Comme il l'indique dans l'une de ses lettres à Marcel, il se sent prêt à agir.

Le jour suivant, il se présente au quartier général du parti nazi, la Maison Brune (*Braunes Haus*) Face aux gardes, il affirme dans son mauvais allemand être porteur d'un pli urgent pour le *chancelier*. Cette fois, il ne s'agit plus d'une simple feuille manuscrite : dans sa chambre d'hôtel, au cours de la matinée, il a tapé sur la machine à écrire qu'il vient de louer une nouvelle lettre de recommandation, à l'apparence qu'il pense plus officielle, où il se présente maintenant comme l'envoyé spécial d'un autre homme politique français pro-hitlérien, Pierre Taittinger [6]. On le conduit à l'étage, où un secrétaire lui apprend que le *Führer* est absent et donc, qu'il n'a qu'à déposer sa lettre. Comme il refuse, exigeant de la remettre en main propre, on lui indique que le *Führer* n'est pas accessible mais qu'après les festivités, il se rendra dans une des antennes de la chancellerie, dans la petite ville de Bischofswiesen, Il va lui falloir prendre son mal en patience...

Le 8 novembre, alors qu'il longe les tribunes en construction pour la grande fête commémorative nazie, une idée lui vient à l'esprit : pourquoi ne pas tenter d'agir maintenant, pendant le défilé ? Dans son mauvais allemand, il parvient à prendre contact avec des responsables de la manifestation et à se faire passer auprès d'eux pour l'envoyé spécial de journaux suisses romands. Sans qu'on lui demande le moindre acte d'accréditation, il se voit allouer une place dans les premiers rangs d'une tribune officielle. Dieu semble vraiment guider ses pas....

Le lendemain, le défilé impressionnant traverse la ville, des hymnes guerriers grésillant dans les haut-parleurs pour la grande joie d'une foule endimanchée.

Depuis la tribune, Maurice voit bientôt s'avancer, à une dizaine de mètres de lui, marchant à pas lents, le petit homme à moustache, flanqué de sa garde rapprochée qui brandit des drapeaux tachés de sang, Oui, c'est bien lui...La main de Maurice se crispe sur la crosse de son pistolet dans sa poche. Encore quelques secondes et il sauvera le monde chrétien...

Mais soudain, une forêt de dos s'élève devant lui. Les spectateurs hurlent, gesticulent, cachant le monstre à sa vue...Impossible de tirer. Sa déception est si forte qu'il se lève, quitte la tribune et se fraye difficilement un chemin parmi tous ces fous furieux. Manqué. Perdu. Une si belle occasion a été anéantie.

Le soir, les chefs nazis festoient à la Brasserie, tandis que dans toute l'Allemagne on se livre à la chasse aux juifs pour venger la mort du diplomate von Rath qui vient d'être tué par à Paris par un jeune juif polonais d'origine allemande, Herschel Grynszpan. Cassages de devantures, passages à tabac, meurtres, viols, embarquements à la chaîne pour Dachau. La « nuit de cristal » (*Reichskristallnacht*) tel est l'aimable nom qu'on donnera à ces pogroms.

Toujours très découragé d'avoir échoué, Maurice se raccroche néanmoins à son projet précédent : se rendre à Bischofswiesen, ou doit se trouver Hitler, lui a-t-on dit.

A la station Bischofswiesen, il descend, lettre et pistolet en poche, demande son chemin et se rend à pied - car il n'a plus assez d'argent pour se payer un taxi - vers l'antenne de la chancellerie. Il découvre un ensemble de bâtiment qui ressemble plutôt à une ferme fortifiée. Toutes les lumières sont éteintes. On est samedi. Les bureaux sont fermés.

A nouveau, une terrible lassitude l'envahit. Manifestement, sa mission est vouée à l'échec. Il ne lui reste plus qu'à disparaître, ailleurs, n'importe où...Après un bref repas au buffet de la gare où il dépense ses derniers *marks*, il monte sans billet dans un train à destination de Paris. L'essentiel est de s'éloigner. Là-bas, il en est persuadé, nul ne retrouvera sa trace.

Au cours du voyage, à la station d'Augsbourg, à soixante kilomètres de Munich, surgit un contrôleur. Constatant que cet étranger est en infraction et ne peut s'acquitter du prix de son billet, le fonctionnaire le conduit à la police ferroviaire, qui à son tour le remet entre les mains de la Gestapo, laquelle le fouille, trouve les deux lettres et le pistolet ainsi qu'une photo de Marcel portant au dos cette inscription : « *Je crois en ton étoile, nous sommes un corps, un cœur, une âme, partout et toujours* » On découvre aussi dans sa poche la curieuse lettre, de la main de Marcel : « *Cet homme est sous ma protection immédiate et n'a rien fait qui ne soit selon mes ordres* ». Étrange viatique, qui semble avoir été conçu pour marquer jusqu'au bout la toute-puissance de Marcel sur celui qui n'est que son bras armé.

À la Gestapo, on s'affaire. Photos anthropométriques de face et de profil, passage à la toise, empreintes digitales, puis mise en cellule. Le matin froid de la réalité nazie écrase Maurice. Dans un premier temps, il est déféré devant un juge administratif d'Augsbourg, à qui il affirme qu'il ne portait ce petit pistolet que pour assurer sa défense. On semble le croire, il n'écope que de deux mois de prison pour circulation sans billet. Il se croit sauvé...

Mais à sa sortie, la Gestapo le récupère et le transfère dans ses locaux. Interrogatoire – coups- détention - i interrogatoire-coups-détention. La machine à faire parler fonctionne à pleine régime, efficace par l'absurde : s'il répond à une question, on le frappe, s'il ne répond pas, on le frappe encore et soudain, sans raison apparente, on le laisse souffler, manger un peu puis le manège reprend, plus imprévisible et violent encore. Son visage, son corps, sont des plaies, il vomit du sang, urine, défèque sur lui, hurle aux brûlures à la cigarette, à la torture par l'électricité, aux coups du nerf de bœuf, aux plongées dans la baignoire. Sans doute habitués aux opposants aguerris, aux *vrais* militants, ses tortionnaires ne croient pas à l'errance solitaire de cet homme, à ce petit pistolet ridicule, à ses lettres absurdes. Puis ils finissent par conclure à ce qui leur paraît la seule explication : cet individu est un idiot, voire un fou manipulé par quelques autres, comme le montre bien le rapport dactylographié que signe le citoyen suisse Maurice Bavaud de sa main tremblante à demi-fracassée. Un fourgon cellulaire le conduit à la vieille prison prussienne de Moabit.

Pendant cette incarcération, son pays, la Suisse, ne s'est jamais manifesté. La cause en est le comportement pour le moins hostile de Hans Frölicher, le représentant helvétique à Berlin. En apprenant l'incarcération de Maurice, celui-ci a fait savoir qu'il « *tenait les intentions du prévenu en horreur* » Ensuite, il n'a pas accompli les démarches habituelles nécessaires – rendre visite au prévenu, vérifier ses conditions de détention et lui porter éventuellement assistance. Quant à tenir Berne au courant, il s'en est certes acquitté, mais de manière très succincte. Tout au plus la Suisse soit-elle que son ressortissant est entre les mains de la justice allemande, mais sans connaître son lieu d'incarcération. Il est vrai que le ministère des affaires étrangères helvétique n'a pas fait preuve d'une grande curiosité. Il faut dire que ce Maurice Bavaud est fort encombrant. Depuis 1933, son pays observe avec une certaine inquiétude le comportement du voisin nazi, qui lorgne sur ses populations germanophones et paraît également très intéressé par ses usines d'armement et ses coffres remplis d'or et de devises. Cette affaire Bavaud pourrait amener les Allemands à se montrer plus agressifs... Autant observer un silence prudent. - tout au plus la légation à Berlin tient-elle la famille de Maurice au courant de son incarcération en indiquant qu'elle suit l'affaire. Aucune relation de l'évènement ne paraît dans la presse helvétique.

Curieusement, ce silence semble aussi observé en Allemagne : lorsqu'il parvient à se procurer un journal, Maurice n'y trouve pas le moindre article concernant son affaire [7]. Dans sa cellule, il se morfond. Son moral est au plus bas. Il attend avec impatience d'être présenté à un juge.

Le 18 décembre 1938, enfin, il comparait devant le Tribunal du peuple (*Volksgerichtshof*) Ce n'est pas un vrai tribunal, ce n'est pas un vrai peuple. Ici fonctionne le bras armé du nazisme. Sous ses yeux se joue une pièce écrite d'avance, un simulacre, bien qu'il n'en prenne pas vraiment conscience. Avec naïveté, il répond aux questions du procureur en affirmant qu'il a agi seul (bien que les lettres de Marcel prouvent qu'il a subi l'influence de son camarade) et n'exprime aucun regret. Commis d'office, son avocat, maître Franz Wallau plaide avec force, en argumentant que Maurice n'a pas réellement tenté de tuer le *Führer*. Bien que les lettres de Marcel prouvent qu'il a subi l'influence de son camarade, le procureur affirme dans sa plaidoirie que l'accusé est un fanatique religieux lucide et responsable de ses actes, donc ...passible de la peine de mort. Pour ce magistrat, ce n'est que routine, une demande qu'il formule plusieurs fois par semaine. Il sait qu'il va l'obtenir. Le président du tribunal, l'*Ober Führer SS* Karl Engert, semble acquis. Le 18 décembre 1939, celui-ci lit la sentence. « *Au nom du peuple allemand, Maurice Bavaud est condamné à mort et au paiement des frais du procès. Que justice soit faite. Heil Hitler !* »

Maurice est conduit dans une autre prison, celle de Plotzensee. Il occupe une cellule du bâtiment III, celui des condamnés à la guillotine, surnommé la *Totenhaus*, (la maison de la mort). Seul dans sa cellule éclairée en permanence, enchaîné, il ne distingue pas le jour de la nuit. Il a le droit d'écrire des lettres, mais avec interdiction de faire mention de son affaire. On ne sait à quel moment précis Maurice a tenu au courant sa famille de son incarcération. Cependant, une lettre du 10 juin 1939 prouve qu'à cette date, son père a déjà entrepris des demandes auprès des autorités suisses et qu'il connaît la situation dramatique dans laquelle se trouve son fils : « *Alors ! Monsieur le chef de la division (de la justice), que penser du silence de la délégation à Berlin et de son impuissance ? On m'a pourtant assuré maintes fois que la légation restait en contact et ne perdait pas de vue cette histoire (...)* Vous comprendrez ma très grosse amertume et notre immense douleur (...) Aussi je vous supplie d'intervenir sans retard auprès de la légation (si c'est encore temps) » Sans doute l'a-t-on assuré qu'on ferait le nécessaire et qu'on le tiendrait informé.

C'est là que l'on retrouve Hans Frôlicher, le représentant helvétique à Berlin. Contraint par ses fonctions de communiquer la sentence à Berne, il l'a commentée à sa façon, assurant qu'il ne fallait pas de publicité sur cette malheureuse affaire qui risquait de nuire à la politique de « neutralité active » menée par le Président de la Confédération Marcel Pilet Golaz. Quand le gouvernement suisse l'a chargé d'entamer des démarches nécessaires à une demande de grâce, il a argumenté pour ne pas y être contraint, tout en rassurant les autorités allemandes : son pays ne s'élèverait pas contre la sentence prononcée [8].

Comme il l'a toujours fait, le *Führer* refuse la grâce de Maurice Bavaud. A cette nouvelle, le prisonnier s'effondre, il se sent abandonné par tous - et d'abord par Marcel qui ne s'est plus manifesté. Il écrit à ses parents, bat sa coulpe et s'accuse d'avoir abandonné le droit chemin. Il va mourir ! Dans un ultime recours, il abat sa dernière carte et annonce à ses geôliers qu'il est prêt à livrer le nom de son commanditaire.

La Gestapo vient aussitôt l'interroger. Il fournit le nom de Marcel, en s'appuyant sur la lettre qui comporte le message : « *Cet homme est sous ma protection immédiate et n'a rien fait qui ne soit selon mes ordres* ». Alors que Marcel voulait ainsi le protéger, son ami se sert du document contre lui. Il fournit également d'autres noms de séminaristes dont celui d'Émile Jacquot, le chef de la section de l'Association catholique de la jeunesse française de Saint-Illan. Maurice agit ainsi parce qu'il est totalement désespéré mais aussi parce qu'il se convainc sans doute, pour apaiser sa mauvaise conscience, que de toutes façons ses amis ne risquent rien dans la France en paix...

La Gestapo demande à la Suisse d'enquêter sur les séminaristes cités par Maurice. La requête nazie est acceptée - en ces temps incertains, mieux faire preuve de bonne volonté - et le tribunal fédéral lance une enquête, confiée à l'inspecteur de police Müller. Celui-ci mène son enquête en Suisse et en France auprès des camarades ayant côtoyé Maurice. Dans le rapport qu'il fournit, dresse un portrait sans indulgence de sa personnalité. Dans le rapport qu'il

fournit, ses conclusions sont sans appels : Marcel Gerbohay est la tête pensante du complot, c'est lui qui porte la responsabilité de la tentative d'assassinat du chancelier allemand. Maurice Bavaud n'était que l'homme de paille de Marcel Gerbohay et l'amitié qui les liait, souligne-t-il, « *allait certainement au-delà de l'intimité* ».

Ce rapport conduit les autorités allemandes à décider l'arrestation de Marcel. Les circonstances la rendent possible puisque la France vaincue vient d'être envahie par les armées nazies.

Dès juin 1940 la Gestapo débarque chez sa mère, au château de Pacè, pour l'appréhender, mais ne le trouvent pas : il a rejoint à Pau un camarade séminariste, ancien membre de son groupe la Compagnie du mystère.

Depuis le départ de Maurice pour l'Allemagne, Marcel a mené une vie mouvementée, jalonnée de déceptions. Renvoyé de St. Ilian puis d'un autre séminaire, celui de Saint-Croix à Châteaugiron, près de Rennes, à cause de ses crises nerveuses de plus en plus fréquentes, il est revenu vivre près de sa mère. Le service militaire n'a pas voulu de lui non plus et il a été réformé. Depuis, il a eu la bougeotte. Lors de l'un de ses retours chez sa mère, il a appris qu'un inspecteur de police suisse était venu la questionner à son sujet et que Maurice, emprisonné en Allemagne, risquait la peine de mort. Marcel est alors reparti dans son errance, qui prend désormais une nouvelle tournure : il se livre à ses allers et retours en Espagne, en passant clandestinement la frontière, prétendant qu'il fait partie d'un réseau de la résistance.

A trop jouer à ce jeu, il est interpellé par des gendarmes français au cours de l'une de ses expéditions. Condamné par un tribunal de Bayonne à deux mois de prison ferme et cent francs d'amende, il bénéficie de cette chance que la Gestapo n'en ait pas été avertie. Une fois libéré, il poursuit son errance.

En Allemagne, l'aube du 14 mai 1941, des gardiens viennent chercher Maurice dans sa cellule de prison. On le conduit, pieds enchaînés, dans un bâtiment de briques situé à l'écart. Là, les choses se font vite, c'est la routine. Un magistrat procède à la lecture du jugement, un prêtre officie, Maurice se confesse, communie et reçoit l'extrême onction de l'aumônier nazi de la prison, le père Röseler [9]. Le dernier acte de la mise à mort est venu. On couche Maurice sur la guillotine, le fer s'abat et tranche, sa tête tombe dans un panier. Son cadavre est ensuite remis à l'institut d'anatomie et de biologie de l'Université Friedrich de Berlin. Telle est la loi : les corps des ennemis du *Reich* doivent disparaître. La famille apprendra par courrier qu'elle devra payer les frais d'emprisonnement et d'exécution dans les huit jours, sous peine de poursuites [10].

Le parcours de vie et de mort de ce citoyen suisse a une conséquence inattendue : l'interdiction par Hitler de la pièce de Schiller « *Guillaume Tell* » en Allemagne, bien que le *Führer* en ait loué les mérites dans *Mein Kampf*. Toute allusion à sa personne disparaît des livres de classe. Martin Bormann annonce cette mesure le 4 juin 1941 [11]. Hitler y voit sans doute une analogie dangereuse entre le héros légendaire suisse luttant contre l'oppression de son peuple et tuant celui qui voulait l'imposer, avec le destin de ce Maurice Bavaud menaçant de faire des émules.

La Suisse conserve son prudent silence. Le père de Maurice écrit au ministre des affaires étrangères : « *C'est avec stupeur et un immense chagrin que j'ai reçu et pris connaissance d'une lettre de mon fils Bavaud Maurice datée du 12 mai dernier dans laquelle il nous envoie ses suprêmes adieux. Car il passait sa dernière nuit ici-bas. Je ne veux pas exprimer les sentiments qui me remplissent le cœur d'amertume. Aussi, Monsieur le chef du Département, je m'indigne que la légation suisse à Berlin n'ait pas pris le temps de s'occuper de ce pauvre garçon, qui n'était pas un criminel et non plus un malfaiteur. Voici trois semaines que l'exécution a eu lieu et nous n'avons pas eu un mot quelconque des autorités. C'est vrai que la Suisse est bien petite à côté de la Grande Allemagne. Pourtant nous avons votre promesse que nous serions avertis si la sentence devait être mise à exécution.* » Sa lettre ne bénéficie que d'un accusé de réception.

En décembre 1941, Marcel réussit à franchir une nouvelle fois la ligne de démarcation, puis retourne chez lui, à Pacé, pour fêter Noël en compagnie de sa mère malade. Il est à ses côtés à la messe de minuit.

Le jour de l'an qui suit, la petite maison près des grilles est cernée par des soldats allemands. Dans le village, on suspecte Angèle, la sœur de Marcel, de l'avoir dénoncé. Elle est, il est vrai, la maîtresse du lieutenant Fritz Hollert, qui dirige à Rennes le *Sipo-SD*, le service de renseignements de la SS. Elle sera tonduë à la Libération mais les Pinault useront de toute leur influence pour la faire libérer, avec succès.

Lors des tortures infligées par la Gestapo, Marcel évoque abondamment la Compagnie du mystère, se donnant comme étant le cerveau du complot et continue à se prétendre un descendant des Romanov. Pour ses interrogateurs, cet homme est fou, comme l'autre.

Le 17 février 1942, un mois et demie après son arrestation, Marcel est transféré à Paris, à la prison de la Santé, puis à Berlin, à la prison de Moabit, celle-là même où avait séjourné Maurice. On le conduit au siège de la Gestapo, où il est de nouveau torturé. Il parle beaucoup, donne des noms, dont celui d'Émile Jacquot, un ancien de la Compagnie du mystère, qui se trouve alors en Allemagne, près de Hambourg au titre du S.T.O (service du travail obligatoire). La Gestapo l'arrête, l'interroge, puis le conduit dans un camp de prisonniers de guerre où de nouveau, on le questionne sur un « complot projetant de tuer Hitler. Comme Marcel l'a accusé d'en être le chef, la Gestapo veut à tous prix lui extorquer des aveux. Emile Jacquot semble ne rien comprendre à toute cette histoire. Après quelques interrogatoires violents, il a cette chance de convaincre de son innocence. On le relâche et il reprend son travail au S.T.O [\[12\]](#)

Quant à Marcel, il suit un chemin identique à celui de Maurice. Comme son ami, il comparait en janvier 1943 devant le *Volksgerichtshof* (tribunal du peuple) présidé par Roland Freisler. Marcel dit tout, reconnaît qu'il était l'inspirateur du complot puis, quand il évoque ses problèmes de santé et dit que l'armée française n'a pas voulu l'incorporer pour raisons psychiatriques, la cour convoque un médecin qui vient affirmer qu'au contraire, l'inculpé est pleinement responsable de ses actes.

Condamné à mort le 11 janvier, il est guillotiné trois mois plus tard, le 9 avril 1943.

L'affaire Bavaud connaît une suite judiciaire pour le moins curieuse.

En 1955, le gouvernement suisse prend enfin en compte l'exécution de Maurice et dépose auprès de l'Allemagne une demande en révision à laquelle s'est jointe la famille du condamné. Un nouveau procès *post mortem* se déroule à Berlin, au terme duquel les juges considèrent que « *les actes contraires aux lois pénales demeurent des délits criminels, quels que soient les motifs parfois compréhensibles qui ont présidé à l'action d'un individu* ». Autrement dit, vouloir attenter à la vie de Hitler reste un crime. Maurice demeure donc coupable – avec cependant des circonstances atténuantes qui réduisent sa peine capitale à cinq ans de prison et de perte de ses droits civiques. Un an plus tard, cependant, il est acquitté par la cour d'appel de Berlin, non parce qu'elle considère que son acte était juste et non punissable, mais « *parce qu'il n'y avait pas eu de réalisation immédiate du but de tuer Hitler* ». Il est donc jugé non-coupable parce qu'il a échoué... Sa famille se voit octroyer quarante mille francs suisses de dédommagement.

Enfin, le 7 novembre 2008, Maurice Bavaud est officiellement réhabilité par le Président de la Confédération suisse Pascal Couchepin, qui déplore que son pays n'ait rien tenté pour le sauver, comportement qu'il condamne comme un crime éthique. Dernière démarche pour se souvenir de Maurice, son frère Adrien, grâce aux efforts de son frère Adrien, une souscription publique est organisée, qui permettra qu'une statue de Maurice Bavaud se dresse devant le lac de Neuchâtel pour rappeler son acte et son sacrifice.

Marcel, lui, n'a été ni rejugé ni réhabilité. Sa mère a cependant obtenu du ministère des anciens combattants que son fils obtienne le statut à titre posthume de « déporté politique » et l'inscription sur son acte de décès de la mention « *mort pour la France* ». Si son nom est maintenant gravé sur le monument aux morts de Placé, aucune plaque commémorative ne rappelle son existence aux passants. Marcel restera un oublié de l'Histoire.

Sources

Archives publiques

Dodis (documents diplomatiques suisses) Archives de la ville de Neuchâtel, de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Dictionnaire historique suisse(D.H.S).*Katalog der Deutschen Nationalbibliothek* Jorio(Marco) dir., *Dictionnaire Historique de la Suisse*, entrée « Maurice Bavaud »

Ouvrages principaux

En langue française

Bourgeois(Daniel) *La Suisse face au IIIème Reich*. 1997

Fivaz-Silbermann(Ruth) *La fuite en Suisse .Les Juifs à la frontière franco suisse durant les années de la « solution finale »* Calmann-Levy 2020

Gillabert(Matthieu). *La propagande nazie en Suisse L'affaire Gustloff* 1936. Presses polytechniques et universitaires romandes. Lausanne 200

Haldas(George) *Maurice Bavaud. Celui qui voulait tuer Hitler*, L'Aire, 1983.

Hersche (Otmar) *Maurice Bavaud. Un Suisse de 22 ans a tenté d'arrêter Hitler en 1938*. Documentation sur le 60e anniversaire de sa mort, Berne 2001, **Langendorf**(Jean-Jacques) *Maurice Bavaud : l'homme qui voulait tuer Hitler*, Éditions Favre, 2001

Matthey(Marcel) *Maurice Bavaud : Un Suisse contre Hitler*, Éditions Cabédita, 1999 (vérif)

Meienberg(Niklaus) *Maurice Bavaud a voulu tuer Hitler*. Genève Zoé 2021. Traduit de l'allemand par Luc Weibel. Préface de Serge Michel.

Naudet(Jean-Baptiste) *Seul pour tuer Hitler*. Paris. Novice 2022

En langue allemande

Maurice Bavaud. Ein 22 jähriger Schweizer versucht 1938 Hitler aufzuhalten. (Un Suisse de 22 ans tente d'arrêter Hitler en 1938.) Dokumentation zum 60. Todestag. Documentation pour le 60è anniversaire de sa mort.

Hochhuth(Rolf). *Tell 38. : Dankrede für den Basler Kunstpreis 1976 am 2. Dezember in der Aula des Alten Museums - Anmerkungen – Dokumente* Reinbeck bei Hamburg : Rowohlt, 1979

Steinacher(Martin) -[Maurice Bavaud - verhinderter Hitler-Attentäter im Zeichen des katholischen Glaubens ?](#) (Tuer Hitler au nom de la foi catholique ?) Lit Verlag. 2015.

Urner(Klaus) *Der Schweizer Hitler-Attentäter : Drei Studien zum Widerstand und seinen Grenzbereichen : Systemgebundener Widerstand / Einzeltäter und ihr Umfeld / Maurice Bavaud und Marcel Gebohay.* (L'assassin suisse fr Hitler : trois études sur la résistance et ses limites : résistance liée au système / individus et leur environnement / Maurice Bavaud et Marcel Gebohay. Frauenfeld / Stuttgart : Huber, 1980.

En langue anglaise.

Hoffmann(Peter), « *Maurice Bavaud's Attempt to Assassinate Hitler in 1938* », dans *Police Forces in History*, vol. 2,

[Londres/Beverly Hills](#), éd. Sage Publications, 1975, p. 173–204. Peter Hoffmann, « *Maurice Bavaud's Attempt to Assassinate Hitler in 1938* », dans *Police Forces in History*, vol. 2, [Londres/Beverly Hills](#), éd. Sage Publications, 1975, p. 173–204.

Moorhouse(Roger) , *Killing Hitler. The Third Reich and the Plots Against the Fuhrer*, [Londres](#), Jonathan Cape, 2006

Film documentaire

Hermann(Villi)Meienberg(Nicolas)Stürm,(Hans) *Es ist kalt in Brandenburg* (*Hitler töten*) (Il fait froid en Brandebourg, tuer Hitler) 1980 [ZDF - Zweites Deutsches Fernsehen](#)

[1] Telle n'est pas la position des deux partis catholiques allemands qui ont voté les pleins pouvoirs à Hitler en échange de promesses non tenues ; le concordat signé entre le Reich et le Saint-Siège sera systématiquement violé, les écoles confessionnelles fermées, des prélats poursuivis et les deux partis dissous (comme les autres). Pour autant, l'Église

[2] Le jeune étudiant juif en médecine David Frankfurter, interdit d'études dans le *Reich* et réfugié en Suisse, assassine en 1936 l'Allemand Wilhelm Gustlof, chef de la branche helvétique du parti nazi. L'affaire connaît des répercussions importantes en Europe, ou se déroulent des campagnes pour obtenir son acquittement. Hitler fait de la victime un héros national et donne son nom à un navire (qui sera coulé en 1945) Condamné à dix-huit ans de prison, Frankfurter sera gracié cette même année mais contraint de quitter la Suisse.

[3] Responsable officiel des rapports du ministère de la propagande et des services secrets de Reinhardt Heinrich, Leopold Gutterer organisera en 1943 la rafle des femmes de la *Rosenstrasse*. La guerre terminée, il reprendra une vie paisible et rédigera même ses mémoires.

[4] Le 8 novembre 1923, sous la République de Weimar, Hitler a tenté un coup d'état en Bavière inspiré par la marche sur Rome de Mussolini. En compagnie du général Ludendorff, d'Herman Goering et de militants du parti nazi qu'il dirige, il a pris possession d'une brasserie et le lendemain, a pris la tête d'une marche de deux milles personnes dans la ville. La police a tiré, faisant seize morts. Blessé, Hitler a été arrêté peu après. Les morts sont devenus des martyrs du nazisme, le drapeau ensanglanté son emblème.

[5] Pierre-Etienne Flandin sera par la suite ministre des affaires étrangères du gouvernement de Vichy, ce qui ne l'empêchera nullement, après la Libération, de poursuivre sa carrière politique.

[6] Pierre Taittinger, Important patron de presse favorable au régime de Vichy sous l'occupation, président du conseil municipal de Paris, poursuivra lui aussi sa carrière politique après la Libération.

[7] (9) La presse officielle et la presse strictement nazie ont reçu la consigne d'observer un silence complet sur la tentative d'attentat. Il en est de même pour la presse suisse. Ce n'est que plus bien plus tard que son geste sera connu dans les deux pays.

[8] Nazi convaincu, proche du diplomate nazi Ernst von Weizsäcker, condamné par la suite comme criminel de guerre, Frolicher conservera son poste en 1945 et éprouvera le besoin de se justifier en publiant en 1962 un livre à sa propre gloire, *Meine Aufgabe in Berlin*.(ma mission à Berlin) qui rencontrera peu d'échos. Après sa mort, la pièce de Thomas Hürlimann « L'ambassadeur » évoquera en 1992 son rôle ambigu. Un film en sera tiré en 2023, a *forgotten man* (un homme oublié) de Laurent Nègre, ou sera évoquée la mort de Maurice Bavaud en mettant en lumière la responsabilité du diplomate.

[9] Ce prêtre enverra ensuite une lettre au père de Maurice estimant que son fils a été « *une honte pour sa famille* »

[10] La facture comprend deux *marks* 70 de frais d'enregistrement. un *mark* 50 par jour de détention préventive et par jour de prison, 80 *marks* 62 frais d'avocat, 300 *marks* de frais de condamnation à mort, 158 *marks* 18 de frais d'exécution et 12 pfennigs de frais d'expédition de ladite facture.

[11] La veille, lors d'une entrevue avec Mussolini, le Führer a déclaré, à propos de la Suisse qu'ils la considéraient comme « le plus répugnant et le plus misérable des peuples et des systèmes politiques »

[12] Par la suite, Emile Jacquot deviendra le dernier supérieur du séminaire de Saint-Ilan jusqu'à sa mort en 1974.